

Moudon, le 4 février 2026

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon  
Séance du 3 février 2026  
Présidence : Elsa Bonhert Deprez

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 97/26

**Demande d'un crédit d'étude complémentaire de CHF 250'000.- au préavis 12/22 pour le réaménagement de l'interface multimodale de la Gare**

- vu le préavis de la Municipalité No 97/26 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. accorde un crédit d'étude complémentaire au préavis 12/22 au maximum de CHF 250'000.- TTC pour la poursuite de la phase d'étude jusqu'à la préparation du crédit d'ouvrage pour le réaménagement de l'interface multimodale de la gare, dont à déduire les subventions cantonales et toutes autres participations éventuelles de tiers,
2. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,
3. prend acte que l'investissement sera amorti en 10 ans,
4. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.

Le préavis No 97/26 est accepté par 42 voix et 2 abstentions.

Ainsi délibéré en séance du 3 février 2026.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL  
La Présidente : La Secrétaire :



Elsa Bonhert Deprez

Nicole Wyler